



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

CONSEILS EN VRAC



Quelques points de vigilance au moment de construire une situation d'apprentissage... avec un nouveau programme

Peu développés sur cette page, vous retrouverez aisément ces points d'attention sur notre netboard ou dans le programme !

- **Les séquences de cours (ou situations d'apprentissage)** : on les construit parfois trop longues. Les élèves perdent facilement le fil du sens des apprentissages... Pensons donc à créer des **situations d'apprentissage plus courtes**, mais dont on réactivera les objectifs dans d'autres contextes. On peut aussi segmenter les apprentissages dans des situations d'apprentissage "filées". Par exemple, on travaille l'argumentation, la justification, à différents endroits du cours sans s'appesantir et on structure les apprentissages à un moment donné (argumenter est un processus complexe qui nécessite de savoir lire, de traiter les informations, de les hiérarchiser et de pouvoir mobiliser ses connaissances antérieures pour faire sens).
- **L'oral (parler-écouter)** : cette visée de communication était parfois délaissée et reprend consistance dans le nouveau programme. Les compétences en expression orale sont très différentes d'un élève à l'autre. Pour permettre aux élèves d'avancer à leur rythme, pour éviter la stigmatisation, l'évaluation de la compétence orale peut être répartie au cours de l'année : les élèves "à l'aise" sont évalués plus tôt que les autres de manière sommative et servent ainsi de modèles aux plus fragiles. Des prises de parole courtes mais régulières, associées à des **grilles d'observation partagées avec les élèves**, permettent aux élèves de cheminer en ayant des éléments concrets à (re)travailler.

- **Les productions écrites** : l'habitude veut qu'on demande souvent un premier jet aux élèves (souvent, voire jamais, exploité ou qui est déjà une copie de la production finale attendue). Cela ne fait pas sens aux yeux des élèves et n'illustre pas le **processus d'écriture** qui demande des allers-retours, des ratures... Le programme actuel incite davantage à utiliser des bains de **textes** en réception comme des **modèles** qui permettront au fur et à mesure d'identifier, selon les intentions et les paramètres de communication, les genres qui conviennent le mieux. Les **écrits de travail**, sous des formes variées (plan, carte mentale, liste, storyboard, brouillon personnel...) font partie de l'apprentissage de ce processus complexe. Inciter les élèves à **d'abord mettre le focus sur le fond** et non pas sur la forme participe aussi à désacraliser l'acte d'écriture.
- **Le processus de la communication comprenant trois démarches itératives** (orienter son texte, construire le sens, l'apprécier et le réguler/corriger) est un automatisme à acquérir. **Mobiliser** ces trois étapes itératives **le plus souvent possible**, à l'aide d'activités, est indispensable pour conscientiser les élèves à l'usage de stratégies de lecture/d'écoute et d'écriture/de prise de parole efficaces. Pour autant, ces trois étapes ne doivent pas toujours apparaître dans les situations d'apprentissage comme des étapes successives (et pour cause : "itératif" est un antonyme de "successif"!).
- **Les questionnaires de lecture** : largement pratiqués, ils permettent d'évaluer la compréhension des élèves. Cependant, le programme requiert un travail et une évaluation sur les trois niveaux du texte : la **compréhension** des textes est une première étape qui doit être suivie d'une vérification de **l'interprétation** du texte par les élèves (inférences fines, relations avec d'autres textes, textes lus antérieurement, réflexions sur la thématique abordée...) et par sa capacité à manifester une **appréciation** sur le texte à partir de critères pertinents et/ou à exprimer sur lui un avis personnel. Ces trois niveaux sont dès lors à enseigner et à mobiliser.
- **Les lectures longues** : on peut désormais les choisir parmi **toutes les structures de texte**. Un dossier de textes informatifs (comme ceux du CE1D) peut constituer une lecture (déjà) longue pour certains élèves. Ces lectures longues peuvent être évaluées de manière **formative**, car le référentiel prescrit qu'une évaluation sommative des textes en réception ne peut se mener que sur des textes de 1000 à 2000 mots en S1, de 2000 à 3000 mots en S2. Dans tous les cas, ces lectures longues doivent faire l'objet d'**apprentissages formalisés** (hypothèses de lecture, inférences, sélection

d'informations, traces de lecture, réorientation de la compréhension...). L'apprentissage coopératif est une piste intéressante à explorer.